



Ville de SAINT-GERMAIN-DU-PUY
CHER

Effectif légal : 27

En exercice : 27

Présents : 23

Absents représentés : 4

Absents non représentés : /

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 27

Date de convocation : 6 octobre 2026

Date d'affichage de la convocation : 6 octobre 2026

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 octobre 2026

Délibération n° DEL.2026-10-143

Classe de neige 2027 : grille tarifaire

Le 13 octobre 2026 à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Christine BAUDOUIN, Maire

Présents : BAUDOUIN Marie-Christine. DESROCHES Gilles. DUR-TOMAS Chantal. FLEURIER-LEFORT Gaëlle. FOSSET Jean-François. FRANÇOIS Alexandre. GASPAR Sophie. GROSJEAN Yoann. JARDAT Sarah. JOLY Marina. JOUEN Marilyne. LEJUS Laurette. LE PAVOUX Eric. LEUILLER Patricia. LORCY-BRANGER Matthias. LUROT Claire. MIGNON Brigitte. MERCIER Martine. PERRENNOU Sylvain. POIRIER Nathalie. PRUDENT Adrien. PRUDENT Didier. TORVIC LECLERC Hans.

Absents ayant donné un pouvoir : BIESSE Thierry à PRUDENT Didier. CATON Samuel à LE PAVOUX Eric. PAUTRAT Jérôme à PRUDENT Adrien. SAUZIER Alexandra à FOSSET Jean-François.

Absents non représentés : /

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : MIGNON Brigitte.

Rapporteur : Sarah JARDAT

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de tarification de la classe de neige 2026 incluant la participation communale,

Vu l'avis favorable de la commission municipale « petite enfance, enfance, éducation, parentalité, jeunesse et jumelage » réunie le 1^{er} octobre 2026,

Considérant qu'il convient de définir les modalités de participation des familles,

Le rapport de Madame Sarah JARDAT au Conseil Municipal entendu,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la grille de tarification proposée ci-dessous comportant la participation de la ville à ce séjour :

CLASSE DE NEIGE 2027
du samedi 9 au samedi 16 janvier

Prix du séjour pour 8 jours : 630 €

Q. FAMILIAL	PARTICIPATION DE LA VILLE DE ST GERMAIN		PARTICIPATION DES FAMILLES AVANT L'AIDE DU C.DEPARTEMENTAL		AIDE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL		PARTICIPATION DES FAMILLES	
	EN €	EN %	ST GERMAIN	EXTERIEUR	EN €	EN %	ST GERMAIN	EXTERIEUR
0 à 69	304	48,32	326	630	0	0,00	326	630
70 à 139	284	45,12	346	630	0	0,00	346	630
140 à 209	271	43,04	359	630	0	0,00	359	630
210 à 276	254	40,32	376	630	0	0,00	376	630
277 à 322	237	37,60	393	630	0	0,00	393	630
323 à 368	220	34,88	410	630	0	0,00	410	630
369 à 414	203	32,16	427	630	0	0,00	427	630
415 à 457	186	29,60	444	630	0	0,00	444	630
458 à 500	169	26,88	461	630	0	0,00	461	630
501 à 540	153	24,32	477	630	0	0,00	477	630
541 à 580	136	21,60	494	630	0	0,00	494	630
> à 580	118	18,72	512	630	0	0,00	512	630

Modalités de calcul : (1/12ème des revenus annuels imposables du foyer + prestations des allocations familiales mensuelles) divisé par le nombre de part

Détermination des parts :	
Couple ou personne isolée	2 parts
1er enfant à charge	0.5 part
2ème enfant à charge	0.5 part
3ème enfant à charge	1 part
Par enfant supplémentaire à charge	1 part

Fin octobre, un échéancier sur 3 mois vous sera proposé automatiquement (2 échéances + le solde avant le départ).

Toutes les autres aides (CE, aide commune ext...) seront déduites sur le solde.

Pour toutes autres questions, contacter le service enfance de la Mairie.

- **DÉCIDE** que le tarif « Saint Germain du Puy » soit appliqué » aux personnes dont la résidence principale est située sur la commune, ou y acquittant une taxe foncière au titre d'une maison d'habitation.

Délibération adoptée à l'unanimité.

La secrétaire

Brigitte MIGNON



La Maire

Marie-Christine BADELOIN



Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication en date du 14 octobre 2026 par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Ville :
<https://www.saintgermaindupuy.fr>